

montrent par là qu'ils ne comprennent guère les droits des particuliers. Je suis sûr que de nombreux fonctionnaires seraient édifîés d'entendre les gorges chaudes que certains font à leur sujet.

Des voix: C'est à votre sujet.

M. Howard: Un fonctionnaire mis à pied qui estime avoir été injustement renvoyé devrait avoir un moyen quelconque de recourir à un tribunal extérieur ou à une commission d'arbitrage, comme les autres employés peuvent le faire, afin qu'il puisse défendre sa cause et que le groupe auquel il appartient puisse aussi le faire. La Couronne, ou la personne qui fait le renvoi, devrait aussi pouvoir se faire entendre. Une commission d'arbitrage indépendante pourrait rendre une décision, tout comme cela se fait à l'égard des autres groupes d'employés qui jouissent de la protection d'un syndicat ou qui ont droit aux négociations collectives. Tant que le gouvernement du Canada ne s'engagera pas à reconnaître le droit des individus à être traités comme tels, qu'ils travaillent pour le gouvernement fédéral ou pour un employeur indépendant, nous aurons de ces déplorables discussions où un député dit blanc tandis qu'un autre dit noir. Je n'ai rien d'autre à ajouter.

L'hon. M. Harkness: Je n'ai qu'une ou deux brèves observations à faire à ce sujet. Chacun sait au Canada que nous avons beaucoup plus de respect pour les droits des individus que les membres de la CCF. La doctrine du socialisme ne vise qu'à enrégimenter tous les individus. Nous aimons laisser aux personnes leur liberté pour qu'elles puissent vaquer à leur activité comme elles l'entendent pourvu qu'elles ne s'écartent pas de la loi.

M. Howard: Vous ne dites pas la vérité.

L'hon. M. Harkness: Monsieur le président, je demande une rétraction immédiate.

M. le président suppléant: A l'ordre. Je dois rappeler au comité que nous ne discutons pas la doctrine des divers partis politiques. Il vaudrait mieux ramener cette discussion au crédit n° 1 qui l'a amorcée. Le crédit a trait au ministère de l'Agriculture, service de l'administration, y compris le Comité consultatif des services agricoles.

L'hon. M. Harkness: Avant de continuer, j'exige que l'honorable député qui a dit que je ne disais pas la vérité retire ses paroles.

M. le président suppléant: L'honorable député de Skeena a-t-il dit cela?

M. Howard: Certainement, mais j'aimerais m'expliquer.

Des voix: Retirez vos paroles.

M. le président suppléant: Je demande à l'honorable député de retirer ses paroles.

M. Howard: Je le ferai, monsieur le président, si...

Une voix: C'est bon, reprenez votre siège.

M. Howard: ...si je puis m'expliquer, parce que je crois que le ministre en me demandant de retirer mes paroles n'a pas très bien compris ce que j'étais en train de dire. Lorsque je lui ai dit qu'il ne disait pas la vérité, je n'ai pas dit qu'il faisait un mensonge.

L'hon. M. Harkness: J'invoque le Règlement! On a demandé à l'honorable député de Skeena de retirer ses paroles, et non de faire un discours.

L'hon. M. Pickersgill: Qui est le président du comité?

Une voix: Pas toi, Jack.

M. Howard: J'aimerais m'expliquer. Je ne vois pas d'inconvénient à me rétracter, mais je suis sûr que le ministre ne comprend pas parfaitement. Il a dit que le parti auquel il appartient avait plus de respect pour les droits des individus... (*Exclamations*)

M. le président suppléant: A l'ordre! L'honorable député de Skeena a la parole.

M. Howard: Le ministre a signalé que le parti auquel il appartient a plus de respect pour les droits des individus que nous n'en avons, et j'ai dit qu'il ne disait pas la vérité à ce propos; mais, lorsque j'ai dit qu'il ne disait pas la vérité, je n'ai pas dit qu'il faisait un mensonge. J'ai bien le droit de dire que le parti de la CCF a plus de respect pour les droits des individus que n'en ont les torys et, sur ce point, je ne crois pas qu'on doive me demander de me rétracter.

M. le président suppléant: L'honorable député a retiré ces paroles, comme il l'a déjà dit...

Des voix: Non.

L'hon. M. Harkness: Il ne les retire pas.

M. le président suppléant: Le député a dit qu'il retirait les paroles dans lesquelles il a affirmé que le ministre ne disait pas la vérité.

M. Howard: Si vous insistez, après l'explication que j'ai donnée.

M. le président suppléant: Je crois que ces paroles devraient être retirées ou modifiées.

M. Howard: Je vais donc les modifier un peu.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, comme mon collègue, l'honorable député de Laurier, je crois avoir des arguments excellents et il ne me sera pas nécessaire de